

222C1903  
FR0011041011-DIV17

22 juillet 2022

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**BLUELINEA**  
(Euronext Growth Paris)

Le 22 juillet 2022 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BLUELINEA que le « groupe » Apicil envisage de déposer<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BLUELINEA sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société BLUELINEA le 22 juillet 2022 et D&I 222C1886 du 21 juillet 2022.